

Appel à projets Patrimoine écrit 2021

Synthèse des dossiers

1. Cadre général 2021

Dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit (PAPE), le Service du livre et de la lecture a lancé le 14 décembre 2020 le **14^e appel à projets « Patrimoine écrit » destiné à soutenir les projets patrimoniaux des bibliothèques des collectivités territoriales**. Cet appel a pour objectif d'aider des projets exemplaires menés par des collectivités territoriales, des établissements publics, des structures régionales pour le livre ou des établissements publics d'enseignement supérieur/laboratoires de recherche, et portant sur le signalement, la conservation et la valorisation des collections patrimoniales.

Il convient de signaler que depuis l'an dernier, les projets de restauration de fonds patrimoniaux des bibliothèques territoriales ne sont plus examinés dans le cadre de l'appel à projets : ils font l'objet, comme les acquisitions, de subventions accordées au fil de l'eau, dans le cadre du dispositif ARPIN (Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national).

Le budget affecté à cette opération par le SLL pour 2021 est de **400.000 €** (400.000 € en 2020, 425.000 € en 2019).

2. Réponses recues

Cette année, **23 dossiers** ont été reçus (contre 21 en 2020, 23 en 2019, 24 en 2018). Au vu du contexte sanitaire que nous avons connu en 2021, ce nombre de dossiers reçus est très satisfaisant.

Les structures porteuses sont :

- 13 municipalités ou communautés d'agglomération
- 7 structures régionales pour le livre
- 1 laboratoires de recherche
- 1 établissement public de coopération culturelle
- 1 école d'enseignement supérieur

A noter cette année une **forte représentation régionale**, puisque **12 régions métropolitaines** et 1 région d'outre-mer sont représentées à travers ces projets : la région Auvergne-Rhône-Alpes présente à elle seule 5 dossiers, Occitanie et Grand Est 3 dossiers chacune, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur 2 dossiers chacune, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Hauts-de-France, Ile-de-France, Martinique et Normandie 1 dossier chacune.

Un certain nombre de ces projets constituent la suite de projets antérieurs, le plus souvent déjà financés dans le cadre d'appels à projets précédents. C'est le cas notamment de plusieurs plans régionaux de signalement des fonds patrimoniaux (Hauts-de-France, Normandie, Occitanie).

Parmi les projets éligibles, une **typologie** par nature permet de distinguer 4 groupes :

- 4 projets de conservation (3 en 2020), dont la faible proportion s'explique par l'arrêt du financement des projets de restauration sur crédits de l'appel à projets ;

- 6 projets de signalement (10 en 2020), en hausse s’agissant du montant global, répondant ainsi à la demande du ministère en matière de signalement des fonds patrimoniaux ;
- 5 projets de valorisation (4 en 2020)
- 8 projets mixtes alliant au moins deux des champs d’action précédents (4 en 2020)

L'ensemble des dossiers totalise une **demande de financement de la part de l'État de 582.889 € HT** (534.309 € HT en 2020, 439.035 € HT en 2019, 545.687 € en 2018), en hausse par rapport à 2020 (+9%), soit une moyenne de 29.144 € par dossier. Il est à noter que 11 projets demandent un accompagnement à hauteur de 80% (taux maximal de financement précisé dans le règlement de l’appel à projets).

3. Propositions de la commission de sélection

Sur la base d'une première instruction par les services du SLL et des DRAC concernées, une **commission de sélection** s'est réunie virtuellement le mardi 18 mai 2021. Elle était constituée de représentants du Service du livre et de la lecture, des services déconcentrés (DRAC Occitanie et Pays de la Loire), de la Bibliothèque nationale de France et de deux collectivités territoriales (Colmar et Dijon), et co-présidée par Isabelle Duquenne, chargée de mission à l’IGESR, et Jérôme Belmon, représentant du directeur chargé du livre et de la lecture.

La commission s’est tout d’abord sur l’éligibilité des dossiers reçus : 3 d’entre eux ont été considérés comme non-éligibles soit en raison du statut de l’établissement porteur ou des collections concernées, soit en raison de la nature des actions envisagées.

La commission a donc examiné 20 dossiers considérés comme éligibles et proposé d’en **soutenir 14 dans le cadre de l’appel à projets 2021** :

- 1 projet de conservation (1 en 2020, 6 en 2019)
- 4 projets de signalement (8 en 2020, 6 en 2019)
- 5 projets de valorisation (3 en 2020, 1 en 2019)
- 4 projets mixtes (2 en 2020, 8 en 2019)

Sur proposition de la commission de sélection, le directeur chargé du livre et de la lecture a validé la liste des projets soutenus suivants :

Région	Porteur du projet	Intitulé du projet
Auvergne-Rhône-Alpes	Chambéry, médiathèque Jean-Jacques Rousseau	Valorisation du fonds de littérature populaire conservé à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau à travers une exposition « POP’ ! Un siècle de littératures & lectures populaires (1830-1930) »
	Clermont Auvergne Métropole, bibliothèque du patrimoine	Traitement rétrospectif de 285 mètres linéaires de fonds non traités de la bibliothèque du patrimoine de Clermont Auvergne Métropole
Bourgogne-Franche-Comté	Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté	Plan de signalement des manuscrits et fonds d’archives de bibliothèques publiques de Bourgogne-Franche-Comté dans le <i>Catalogue général des manuscrits – Tranche 1</i>
Bretagne	Brest, médiathèques	Campagne de dépoussiérage du fonds patrimonial
Grand Est	Chaumont, médiathèque Les Silos	« Raretés de peu, à la recherche des petits trésors oubliés de la bibliothèque de Chaumont »

		(exposition)
	Nancy, bibliothèques	L'imagier du patrimoine : « Imaginez un imagier ! »
Hauts-de-France	AR2L Hauts-de-France	Plan régional de signalement des fonds patrimoniaux des bibliothèques des Hauts-de-France
Normandie	Normandie Livre & Lecture	Plan régional de signalement des manuscrits, des fonds d'archives, des imprimés de Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Bayonne, médiathèque	Signalement et conservation préventive des manuscrits
Occitanie	Grisolles, musée Calbet	Signalement, traitement et valorisation du fonds Théodore Calbet de Grisolles
	Occitanie livre et lecture	Héritages imaginaires en ligne, une websérie documentaire en 7 épisodes autour des collections jeunesse conservées
		Plan régional de signalement des fonds anciens d'imprimés, des collections de manuscrits et fonds d'archives pour mise à jour du Catalogue collectif de France et du Catalogue général des manuscrits
Provence-Alpes-Côte d'Azur	ARL PACA	Phase 2 du plan régional de signalement des fonds patrimoniaux en région PACA : suite du signalement des imprimés antérieurs à 1830 et début de la mise en œuvre du signalement des manuscrits et fonds d'archives
	Manosque, bibliothèque municipale	Rencontres de caractères : des graphistes et des typographes à Lure

Les aides accordées se situent entre 4.000 et 95.000 €, pour une moyenne de 17.325 €. Les taux d'intervention de l'État varient entre 40 et 80 %.